

Note de la Rédaction

Le second trimestre de l'année 2009 coïncidant avec la revue à mi-parcours du Projet de développement local participatif (Pdlp) et la montée en puissance des activités des agences d'exécution, est vécu sur le plan national, comme une bonne dynamique de la mise en œuvre des activités.

Par contre au niveau local, les élus locaux plutôt préoccupés par leur sort, suite aux élections du 22 mars, n'ont pas exprimé une effervescence notée durant les périodes précédentes. Au niveau régional, les préparatifs afférents aux réunions d'informations, de sensibilisation et de renforcement des capacités des élus locaux ont constitué, pour l'essentiel, le centre des préoccupations.

En outre, les différentes activités relatives aux sessions d'habilitation des opérateurs en planification locale ainsi que les fora pour l'émergence et l'identification de filières porteuses dans la promotion des activités génératrices de revenus ont aussi renforcé le tableau de bord des activités. La mise en œuvre du fonds de développement local a connu une relative stagnation avec toujours, l'exécution des premières conventions de financement.

Tout cela en flash.

Bonne réception et lecture.

REVUE A MI PARCOURS

Le Projet de développement local participatif (Pdlp) questionne ses pratiques.

Une étape importante dans la vie du projet a été vécue du 27 avril au 08 mai 2009 dans les différentes zones d'intervention. Une équipe de la Banque mondiale à Dakar, la partie Sénégalaise ainsi que quelques partenaires ont passé en revue la mise en œuvre des activités. A Dakar comme dans les régions ciblées, les différentes composantes du projet ont fait l'objet d'une revue critique. Après deux années de mise en œuvre des activités, le questionnement sur le chemin emprunté, les résultats obtenus et les contraintes rencontrées, sont de nature à améliorer les prestations des différents acteurs impliqués dans le processus de développement local au Sénégal.

Comment continuer d'intégrer efficacement de nouveaux projets tout en conservant intacts le cadre de cohérence et la philosophie d'intervention du programme? Autour de quelle variable (thématique, géographique, partenariale) fédérer les projets qui intègrent le PNDL? Deux questions majeures dont les réponses auront certainement une ombre portée sur la mise en œuvre des activités. En outre, la levée des contraintes (Fonds d'équipement des Collectivités locales, contrepartie des collectivités locales, renforcement des capacités, prise en compte de la dimension communication pour le développement) mettra en orbite un programme en réponse aux besoins des attentes des Acteurs locaux. **Pour de plus amples informations**, Contact : Ababacar Boye, RDO-RC Tel : 33 889 50 68, email : boye@pndl.org: lire la [note d'informations du PNDL](#), les articles de Presse de [Sud quotidien](#), [Le quotidien](#), le [Soleil1](#), [Soleil 2](#).

LES CHIFFRES CLES DU TRIMESTRE

- **451** microprojets ont été réceptionnés, soit un taux d'achèvement de **28%** des **1647** retenus dans les conventions.
- Par ailleurs **869** travaux ont démarré et parmi lesquels **255** ont atteint un taux de réalisation de **50%**.
- Le décaissement au niveau du Trésor d'un montant de **3 718 508 653**, sur des contrats d'une valeur de **6 659 989 992**, porte le taux de réalisation des engagements à **56%**.

Pour de plus amples informations contact : M. Ababacar BOYE, Responsable des Opérations et du Renforcement des capacités Tel : 33 889 50 68, email : boye@pndl.org

AGIR AUTREMENT

GESTION PARTICIPATIVE ?

Par Samba GUEYE (*)

Telle une ritournelle, à tous les sens, les requérants des rênes des Collectivités locales en ont fait leur choux gras durant les élections du 22 mars 2009: la gestion participative. C'est que la gestion des «affaires locales» associant de larges segments est, désormais, pour les élus locaux, un des outils de management pour aboutir à leur objectif. C'est bien. Mais de la manière dont les échos retentissent, laisse percevoir, à bien des égards, une dérive « gros de danger » qui devrait nous amener à circonscrire le concept, pour éviter, à tout prix, de le vider de sa substance. Cette participation réclame des prérequis indispensables pour constituer une source crédible de contre propositions utiles. Or les élus, veulent, dans l'immédiat, prôner une gestion participative. Cette nouvelle approche suggère, une fine, de relever le niveau de conscience citoyenne des acteurs locaux ; consolider les bonnes pratiques dans l'espace local et enfin d'instaurer une communauté de valeurs qui associe la transparence et l'«accountability» dans nos méthodes. Cela suppose un temps d'apprentissage qui tranche d'avec les positions exprimées ici et là.

C'est donc tout un processus à construire pour éviter les avatars préjudiciables à la bonne marche des Collectivités locales. Une invite forte à une démarche de renforcement des capacités et une ouverture aux différents enjeux qui structurent la vie des Collectivités s'imposent donc comme une nécessité. Dans cette perspective, la maîtrise, par les populations, des informations techniques et financières afférentes à la gestion des Collectivités locales s'avère décisive pour un développement local réellement participatif. Et la conséquence la plus absolue est l'émergence d'un nouveau type de citoyen, plus arrimé à ses valeurs et impliqué dans son milieu, participant aux débats et exprimant ses opinions à tous les coups. Comme c'est le cas dans la mise en œuvre des budgets participatifs. C'est là le prélude à la gestion participative? (***Secrétaire Exécutif du Pndl**)

RENCONTRE DE PARTAGE PNDL- ONG :

Des relations de travail plus structurées avec la Société civile.

C'est en tout cas le souhait de Mme Obiageli Ezekwesili, la vice présidente des opérations pour l'Afrique de l'Ouest de la Banque mondiale. Cette position a été défendue lors de la rencontre de partage initiée par le Bureau de Dakar. Ainsi, la vice-présidente des opérations de la Banque pour l'Afrique, s'est entretenue le 20 avril 2009, en vidéoconférence, avec des Ong de quatre pays africains dont le Sénégal, pour lancer une nouvelle forme de collaboration avec elles. D'après Mme Ezekwesili «la Banque mondiale aimerait avoir des relations permanentes avec la société civile, des rapports structurés. Mais aussi travailler de manière systématique avec elles, dans ses projets». La vice-présidente demande aux Ong d'éviter de disperser leurs efforts. «Pour une bonne transparence dans la gestion des projets, il doit y avoir une sorte de coalition des Ong.»



Mme la Vice Présidente des opérations pour l'Afrique de l'Ouest de la Banque mondiale

Considéré comme un programme phare au Sénégal, le Pndl a été invité à introduire les débats par une présentation faite par son spécialiste de la communication sur les outils développés par le programme pour une implication des acteurs de la société civile. La question de la structuration des Ong semble poser un problème dans notre pays. Le Consortium des Ong d'appui au développement (Congag) en convient. Son directeur exécutif, Boubacar Seck, qui prenait part de cette rencontre, affirme qu'effectivement, «il y a des efforts à faire pour améliorer cette participation des Ong dans les programmes. Nous pensons que dans les différents pays bénéficiaires de l'appui de la Banque mondiale, il y a un effort de structuration à faire». Ce débat sera poursuivi au sein des Ongs. Mais d'ores et déjà, le Pndl s'active pour formaliser ses relations de travail avec les Ong dans la perspective d'une meilleure implication et d'un contrôle citoyen plus strict des activités à mener. Enda Epop, le Forum civil et le Congad sont ciblés.

Pour de plus amples informations, lire les articles de Presse de [Sud Quotidien](#), [le Quotidien](#), Contact : M. Ousseynou TOURE, SCOM Tel : 889 50 66. Email : otoure@pndl.org

PROJET PISTES COMMUNAUTAIRES.

Des efforts salvateurs qui portent le projet à un niveau de gestion satisfaisante

Une mission de la Banque africaine de développement a effectué du 06 au 22 avril 2009 la revue du portefeuille. Sur les treize (13) projets visités, figurait en bonne place le Projet Piste Communautaire. Au terme de la revue, une restitution a été faite le 22 avril 2009, à l'Hôtel Ngor Diarama. Les treize projets ont été notés selon les critères de la Banque, ce qui a conduit leur regroupement en trois catégories à savoir la catégorie des projets non problématiques (NON), les projets potentiellement problématiques (PPP) et les projets à problèmes (PP). Dans le lot des projets non problématiques figurent le PPC/PNDL, le PAMOCA, le PER, le PEPAM I et le PAPIL.



La revue mentionne qu'une attention particulière devra être portée au PPC, dont « la date de clôture vient d'être prorogée au 30 septembre 2009, par rapport notamment aux audits en cours, aux arriérés de paiement de l'Etat (650 millions de F CFA), au traitement du dernier fonds de roulement (250 millions de F CFA), à l'achèvement des travaux en cours et à l'amendement nécessaire de certaines conventions lié à la transformation de communautés rurales en communes». **Pour de plus amples informations**, Contactez : M. Ndiack DIOP, Responsable du PPC : Tel : 33 889 50 65 e-mail : diopndia@yahoo.fr

CADRE DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

Une attestation de conformité environnementale délivrée

C'est l'œuvre de la Direction de l'environnement et des établissements classés, en date du 28 avril 2009 par courrier transmis au Secrétaire exécutif du Pndl. Il est mentionné dans ledit certificat attesté par la Direction que « les activités déclinées dans le CGES du Pndl dans sa version révisée, sont conformes aux dispositions du Code de l'Environnement, relatives aux Etudes d'Impacts sur l'Environnement ». En attendant la signature de l'arrêté, la DEEC se chargera de veiller à ce que les dispositions prévues dans le CGES validé soient appliquées par le Pndl », renseigne le courrier qui avertit : « le non respect de ces dispositions entraîne le retrait du certificat de conformité environnementale ».

Dans cette dynamique, une série de mission de terrains a été organisée dans toutes les régions du Sénégal durant les mois d'avril et de Juin 2009. Suite aux constats notés sur le terrain, des recommandations ont été faites pour que le taux de réalisation de screening de 47% soit relevé. Sur les 87% de DAO lancés ayant intégré les prescriptions environnementales, les 63% ont connu un début d'application des mesures. Afin de pérenniser ce processus, il a été recommandé au terme des missions, un appui institutionnel aux DREEC, IREF et CADL et de prévoir dans le coût des microprojets, le budget lié à l'évaluation environnementale, l'application des mesures d'atténuation/d'accompagnement, ainsi que l'entretien des ouvrages

Pour de plus amples informations, Contactez : Dr Magatte BA, spécialiste de l'environnement PNDL Tel : 33 889 50 72 ; magatte@pndl.org

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL (PADEL/PNDL)

Positionnement stratégique profit de l'économie locale

Un important processus de structuration de l'Agence de développement économique local (ADEL) est en passe de se matérialiser au sein de la Maison de développement local de Kébemer. Le tracé du parcours de l'Entreprise suit son cours avec le choix de 20 porteurs de projets économiques sur les 60 ayant soumis leur requête. S'adossant sur deux Institutions de microfinance, le financement consenti par le PADEL/PNDL d'une valeur de 80 millions de F CFA, permettra de densifier les activités génératrices de revenus des ayants droits. En outre, il sera (i) poursuivi le processus d'animation économique avec particulièrement la mise en place des Club des entreprises ; (ii) accentué la structuration de l'ADEL par un paquet de services basés sur une mise en place d'une base de données, une approche de communication pour le développement économique locale, la transcription des mécanismes financiers aptes à garantir la participation, mais aussi l'animation



pédagogique issue du GERME. Autant d'activités qui positionnent de manière stratégique la Maison de développement local de Kébemer dans le pilotage du développement économique de la localité. Le PADEL/PNDL impulse ce processus avec, en toile de fond, un objectif de professionnalisation des activités d'ordre économique dans la localité. Notons qu'un fonds de garantie d'un montant de 200 millions est constitué à cet effet.

Pour de plus amples informations, Contact : Oumar WADE, Coordonateur du PADEL/PNDL, Tel : 33 889 50 70 ; ngalawade@yahoo.fr.

DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL LOCAL

Le PADEL/PNDL mise sur l'intercommunalité

La mission de terrain conduite par le Coordonnateur du PADEL/PNDL dans le département de Bakel, du 17 au 20 juin 2009 s'est faite dans le dessein de susciter la création de l'intercommunalité Groupement d'intérêt communautaire (GIC) entre Collectivités locales issues des départements de Linguère, Kébemer et Louga de la région de Louga. Un comité technique a été mis sur pied dans la perspective d'alimenter la réflexion autour de la mise en place du GIC. Avec l'expérience de l'ADEL financé par l'AFD, le GIC ainsi mis sur pied a servi de cadre de financement des activités de développement local. Comment ce processus a-t-il pris forme ? Quels sont aujourd'hui ses acquis et les contraintes notées dans sa mise en œuvre ? Des questionnements qui ont constitué la trame des échanges.

La pertinence de cette approche se trouve relevée surtout dans une zone à vocation économique comme celle de Louga, où les potentialités et initiatives dépassent les limites territoriales. Cette synergie d'actions que souhaite développer le PADEL/PNDL, permet, à terme de renforcer les partenariats entre Collectivités locales et d'amplifier les actions structurantes au profit des populations locales. Considéré par les acteurs locaux comme un instrument de développement local, le GIC promeut une vision collective de renforcement des capacités d'intervention des Collectivités locales.

Notons que dans l'objet de l'article 239 du CCL, il est stipulé que « Plusieurs Communautés Rurales peuvent décider de constituer entre elles, ou avec une ou plusieurs communes, un groupement d'intérêt communautaire ayant pour objet la gestion ou l'exploitation des terres du Domaine National, des biens d'équipements, d'infrastructures ou de ressources intéressant plusieurs Communautés Rurales et une ou plusieurs Communes ».

Pour de plus amples informations, contactez : Oumar WADE, Coordonateur du PADEL/PNDL, Tel : 33 889 50 70 ; ngalawade@yahoo.fr.

MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES ECONOMIQUES DU PNDL

Huit IMF signent leurs conventions de partenariat avec le Pndl

C'était le 29 mai 2009, au Centre forêt à Thiès, où les premières générations de conventions de financement des structures financières décentralisées ciblées ont été signées et paraphées par le Secrétaire exécutif du Pndl et les présidents des conseils d'administration. Les activités de cette sous composante du Programme vont démarrer après les retards accusés. C'est un sentiment de satisfaction qui a animé les bénéficiaires au terme de l'atelier de partage sur les modalités techniques et financières de mise en œuvre des activités. Avec le concours des partenaires tels que la direction de la microfinance, le programme d'appui à la lettre de politique sectorielle de microfinance et le Comité interprofessionnel du secteur de la microfinance, le Pndl a pu octroyer 80 millions de F CFA aux structures ciblées.

Malgré donc les énormes progrès accomplis par les IMF en matière d'extension de leurs services, la plupart des ruraux n'ont pas accès aux services financiers qui leur permettraient de réaliser des investissements ou des activités génératrices de revenus. C'est pourquoi, renseigne le Secrétaire exécutif à la séance de signature, que le «Pndl ambitionne de créer un rapprochement direct entre structures financières décentralisées et les Collectivités locales afin de favoriser substantiellement un renforcement des capacités des Institutions existantes de Micro finance, et non un développement de nouvelles compétences». **Pour de plus amples informations**, lire la [note d'information du PNDL](#), [l'article de presse de Walf](#), contactez : Oumar WADE, Coordonateur du PADEL/PNDL, Tel : 33 889 50 70 ; ngalawade@yahoo.fr.

PROCESSUS DE PLANIFICATION LOCALE

Le concept d'habilitation des opérateurs en filigrane...

Les différents opérateurs chargés d'élaborer les documents de planification de (125) Collectivités locales choisis au terme d'un processus de passation de marché ont été habilités sur les grandes lignes du schéma de planification. Durant tout le mois de Mai et Juin, les régions de Thiès, Kaolack, Fatick, Louga, Diourbel, Saint-Louis, Dakar, Ziguinchor et Matam ont accueilli les différentes équipes chargées de piloter le processus.

Cette activité qui a été initiée avec Enda Energie pour l'intégration de la dimension énergétique dans le processus de planification, va être bonifiée par la dimension communication et renforcement des capacités. Sans occulter les dimensions transversales liées au Tic, genre et environnement. Avec un encadrement soutenu des Agences régionales de développement tel que stipulé dans leurs missions, les opérateurs en planification accompagneront les différentes Collectivités locales ciblées pour l'avènement de documents réellement participatifs et dont leurs contenus reflètent les points de vue des acteurs et réalités de terrain. Prévus sur un horizon temporel de six années, ces nouveaux documents coïncident avec le démarrage de l'élaboration du XIème plan qui sera marqué sous le sceau de la double planification. A tous les niveaux, les Collectivités locales auront un rôle plus important que par le passé dans le processus d'élaboration du Plan national.

La mise à disposition d'un guide par la DADL facilitant l'harmonisation de la planification sera très appréciable dans ce processus.

Pour de plus amples informations, lire [l'article de presse du Soleil](#) sur l'habilitation des opérateurs contactez : Mme Dieynaba WANE NDIAYE SPPP/PNDL, Tel : 33 889 50 67 ; dieynaba@pndl.org

... et la tenue des fora économiques.

Dans les régions de Dakar, Matam et Kolda se sont tenues durant le mois de Juin des fora économiques. Initialement expérimentés dans le bassin arachidier avec le PRODEL, ces types d'échanges se sont poursuivis dans les autres régions dans la perspective de l'identification spécifique de filières porteuses. Ce travail de diagnostic basé sur une approche stratégique devra permettre un meilleur soutien à la chaîne de valeur porteuse (production, transformation, commercialisation et financement). Il s'agit de promouvoir des axes stratégiques pour des objectifs à court, moyen et long terme. Ces foras constituent le prélude au développement harmonisé et dynamique des filières et permettra d'identifier, pour chaque filière, les opportunités d'activités pouvant servir de créneaux d'insertions et de valorisation de produits tout en dégageant les conditions de mises en œuvre.

Cette nouvelle dynamique de développement économique local, en phase avec la nouvelle politique de décentralisation économique initiée par l'Etat, est articulée autour de la mise en œuvre du Plan de Développement stratégique des filières. Ces plans d'action dont leur élaboration, hautement participative, ont été facilités par la collaboration et la convergence de visions des différents acteurs relativement à l'identification des contraintes, des solutions appropriées et leur priorisation hiérarchique.

Pour de plus amples informations, contactez : M. Ababacar BOYE, RDO-RC Tel : 33 889 50 68, email : boye@pndl.org; Dienaba Wane NDIAYE, Spécialiste Planification Partenariat Projet/Programme, Tel : 33 889 50 67 Oumar WADE Tel : 33 889 50 70.

La DCL finalise les projets de texte sur le statut de l'élu local et la fonction publique locale.

Après l'atelier organisé dans les mêmes formes durant le premier trimestre de l'année, la Direction des Collectivités locales, du 10 au 13 Juin 2009 à Saly, , avec l'appui du Programme national de développement local (Pndl), a invité les acteurs à plus de profondeur dans la validation des textes devant instituer le statut de l'élu local et la fonction publique locale au Sénégal. Il est généralement admis que les élus locaux ne s'acquittent pas, dans les meilleures conditions, les mandats qui leur sont confiés par les populations. C'est pourquoi, en repensant globalement le régime juridique des ressources humaines en charge de la gestion des collectivités locales pour la satisfaction des besoins des populations, la Direction des Collectivités locales, offre une perspective intéressante aux personnels des Collectivités locales. En définitive, la finalisation des propositions de textes législatifs et réglementaires instituant la fonction publique territoriale et la définition du statut de l'élu local positionneront les collectivités locales dans un registre qualitatif d'optimisation de leurs compétences; lesquelles propositions seront soumises aux Autorités nationales pour approbation. Ouvert par le Ministre délégué en charge des Collectivités locales et de la décentralisation, cet atelier de trois jours marque le terme du processus. Une démarche positivement appréciée par l'ensemble des participants. C'est là le prélude à l'avènement des réformes dans le secteur de la décentralisation.

Pour de plus amples informations, lire la [note d'information du Pndl](#) et les articles de [Walfadjri](#) Contact : contactez : Mme Fatoumata Bintou CAMARA, DCL, Tel 33 821 03 94 M. Omar WADE, Coordonateur du PADEL/PNDL, Tel : 33 889 50 70 ; ngalawade@yahoo.fr

LISEZ ET FAITES LIRE LE PNDL EN FLASH

RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ELUS LOCAUX

Une préoccupation légitimement prise en compte par le Pndl

Le constat est le même ; le besoin est exprimé ! C'est que les élus locaux nouvellement installés ont, de manière atavique, sollicité des sessions de renforcement des capacités durant le mois écoulé. Le Pndl a eu une écoute attentive face aux nombreuses sollicitations. En cofinçant avec le PRODEL, dans la région de Kaolack, des sessions de formations sur le management des Collectivités, le Pndl répond à une préoccupation légitime. Du 08 au 13 Juin 2009, sous la tutelle de la Direction de la Formation et de la Communication du Ministère de la Décentralisation et des Collectivités locales, des sessions de formation se sont tenues au niveau des différents arrondissements. Ce processus sera généralisé par le Pndl au niveau des différents départements du pays, pour mettre les élus locaux dans une ambiance pédagogique de livraison soutenue de connaissances ayant trait à la gestion administrative et financière, aux compétences transférées, à l'élaboration du budget et au contrôle de légalité. Il faut rappeler que ce processus de capacitation rentre dans la mise en œuvre du PTBA des ARD validés.

Pour de plus amples informations, contactez : Contact : Ababacar Boye, RDO-RC Tel : 33 889 50 68, email : boye@pndl.org

CAPITALISATION DU PROJET FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL

Le Sénégal offert en modèle aux pays en situation post conflit

Après quatre années de mise en œuvre (2004-2008), la Banque mondiale, en partenariat avec le Programme national de développement local (Pndl) et le centre d'Enseignement à Distance, ont engagé la réflexion autour des résultats acquis par le Projet Fonds de Développement Social (PFDS). Le 07 avril 2009, au Centre d'enseignement à distance, en visioconférence avec les participants des pays de la région (Bénin, Côte d'Ivoire, République Centrafrique, République démocratique du Congo) et ceux du Sénégal (région de la Casamance), les leçons apprises de la mise en œuvre du Projet Fonds de développement social ont été systématisées. Déroulé sous un mode participatif avec le financement du Don Japonais, à hauteur de 2 millions de dollars u\$, le principal défi du PFDS était de mettre en confiance des populations, à travers une réalisation soutenue de micro- et sous-projets et l'introduction de changements socio-économiques positifs au niveau des bénéficiaires, tout en marquant sa préférence sur la consolidation du processus de paix en Casamance.

La Coopération nipponne s'est engagée à augmenter une rallonge de 100 mille u\$ pour la finalisation des travaux et est très ouverte pour l'introduction d'une requête devant étendre le projet dans la région naturelle de la Casamance. Le Secrétariat exécutif du Pndl a mis en place un comité technique qui réfléchi sur les termes de référence d'une formulation d'une nouvelle requête.

Pour de plus amples informations, lire la [note d'information du PNDL](#) et les articles de presse de Sud quotidien, [le quotidien](#); contactez : Contact : Ababacar Boye, RDO-RC Tel : 33 889 50 68, email : boye@pndl.org

A SUIVRE

- **L'Etat du Sénégal compte élaborer le XIème plan.** Les Autorités locales ont été invitées à mettre en place des commissions régionales, communales et rurales de planification dans le cadre de l'élaboration du XIème Plan. Conformément aux instructions du Chef de l'Etat et à la note méthodologique annexée au décret n°2006-855 du 18 Septembre 2006, le XIème Plan sera élaboré sous le sceau de la double planification.

- **Les élus de la région de Dakar viennent de créer un fonds de solidarité** afin d'apporter des réponses urgentes aux inondations qui frappent certains quartiers de la capitale pendant l'hivernage. Ce fonds, dont le montant n'est pas encore divulgué, sera financé par les élus de la région. Il sera logé à l'Agence régionale de développement (Ard), selon le président du Conseil régional de Dakar, El-Hadji Malick Gackou. « L'objectif est d'intervenir de manière opérationnelle afin d'aider les populations à avoir un hivernage tranquille », a souligné M. Gackou.

- **La problématique des cadres de concertation sera débattue à Ziguinchor** lors d'une rencontre d'échange sous la tutelle de l'ARD de Ziguinchor avec le PROCAS. Une approche de dynamisation et d'exploitation optimale des cadres de concertation a été conceptualisée. Elle prend en compte plusieurs échelles à différents niveaux es animateurs dans la perspective d'un partage plus systématique de l'information avec les différents acteurs issues des *Collectivités locales*.

BON A SAVOIR

- ✚ Le **Directeur de l'ARD de LOUGA, Mme Aminata SOW a démissionné de son poste.** Promue à une nouvelle station de travail au sein de l'Institution financière africaine (BAD) basée à Tunis, le PNDL en FLASH lui souhaite un éclatant succès dans ses nouvelles fonctions. M. Abdourahmane CISSE, Chef Division de la Planification et formation assure l'intérim.

- ✚ Les **Comités techniques pour la tenue des Conférences d'harmonisation** prennent forme après les différentes lettres circulaires des Gouverneurs de Fatick, Louga, Kolda et Saint-Louis. Les ARD devant assurer le secrétariat technique des Conférences d'harmonisation sont à pied d'œuvre.

- ✚ Une **mission Gambienne du Community Driven Development Project (CDDP)** a effectué un voyage d'études au Sénégal durant la semaine du 19 au 28 Mai 2009. Les régions de Thiès, Louga et Saint-Louis ont été visitées avec des échanges particulièrement intéressants sur les sites avec les différents acteurs locaux. La mission a positivement apprécié l'expérience sénégalaise et compte capitaliser tout le travail d'après les termes du compte rendu de mission.

- ✚ Le **Projet d'Appui à la Décentralisation et au Développement Local (PRODEL)** vient de mettre à la disposition des acteurs un important travail documentaire axé sur la capitalisation de son expérience dans le Bassin arachidier. Une palette large d'activités ont été ciblés et ont fait l'objet d'un travail de diagnostic et/ou d'analyse approfondi. Une base documentaire qui, mise à profit par les acteurs locaux, améliore la mise en œuvre des projets. A capitaliser !

La Coopération espagnole étend son intervention sur la région de Ziguinchor : Un clin d'œil au partenariat public privé.

C'est l'originalité dans la mise en œuvre de la Coopération espagnole. Une invite forte aux partenaires privés à s'intéresser aux actions initiées avec l'entregent de l'ARD a fait tilt dans la conscience des acteurs locaux. Les 11 et 12 juin 2009, à l'Hôtel Aubert, les principaux acteurs locaux se donnés rendez vous pour réfléchir sur les contours de l'extension de la Coopération espagnole dans la région de Ziguinchor. Après deux années de mise en œuvre particulièrement concernant dans le département d'Oussouye, le Programme Intégré d'Appui à la Réinsertion Economique et Sociale des populations affectées par le conflit en Casamance (PIARESPC), sous la maîtrise d'œuvre de l'ARD de Ziguinchor, l'heure était à la capitalisation. Les succès obtenus ont constitué un argumentaire pour l'extension des acquis sur toute la région de Ziguinchor. Des interventions pertinentes autour des outils de la Coopération bilatérale, non gouvernementale, la coopération décentralisée et des partenariats publics/privés, ont positionné les débats sur un registre qualitatif. L'enjeu est de s'inscrire dans le processus de décentralisation et de développement local initié par l'Etat du Sénégal. **Pour de plus amples informations** : Contact : Boubacar Sonko. Tel : 33 938 82 90. email : sonkos@hotmail.com.

FATICK : Le conseil régional plaide pour une coordination des interventions dans la gestion des ressources naturelles

Pour une gestion rationnelle des ressources forestières, une coordination des interventions des nombreux acteurs est indispensable. C'est la vision du Conseil régional de Fatick qui a organisé un atelier de partage et de réflexion sur cette question, en partenariat avec le Peracod (Programme de promotion de l'électrification rurale et de l'approvisionnement durable en combustibles domestiques). Les ressources forestières de la région de Fatick connaissent un processus de dégradation depuis plusieurs décennies. Les principales raisons sont la forte pression et le changement climatique. « De nombreux acteurs mettent en œuvre des programmes pour améliorer cette situation. Cependant, le manque de communication, de coordination et d'échanges d'expériences entre les différents intervenants limitent les impacts positifs attendus des actions entreprises », estiment les acteurs. Un Plan d'action environnemental régional (Paer), cadre de référence pour les interventions requises dans le domaine de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles notamment forestières, a été élaboré en 2007 sous l'égide du Conseil régional. (Source le Soleil)

ASSOCIATION NATIONALE DES CONSEILS RURAUX : Le Président Alé LO rempile.

L'assemblée générale des Conseils ruraux s'est tenue à Dakar avec l'élection du Président Alé aux commandes de l'Association nationale des conseils ruraux. Le président de l'Ancr, Alé Lô, a demandé l'érection de centres principaux d'état civil dans les conseils ruraux, la délivrance de passeports diplomatiques aux présidents de Conseil rural, l'électrification de tous les villages, le rajout des compétences comme l'Agriculture, la Pêche et l'Hydraulique dans les attributs de la Communauté rurale.

Outre une augmentation substantielle des moyens alloués aux collectivités locales, c'est vers une révolution verte que le chef de l'Etat a convié les élus locaux lors de la clôture des travaux de l'Assemblée générale de l'Association nationale des élus locaux. Le chef de l'Etat a promis que l'Etat évaluera le coût des compétences transférées afin de donner assez de moyens aux collectivités locales, sans discrimination, afin que les élus puissent remplir leur mission. «Des réformes seront apportées à travers un vaste programme de formation des élus, la construction et l'équipement de tous les hôtels communautaires, la modernisation et la numérisation de l'état civil», a indiqué Me Abdoulaye Wade. Dans cette mouvance, il a annoncé que le gouvernement augmentera les moyens du Pndl et a promis un appui permanent à tous les apports destinés à améliorer les performances des collectivités locales. (Source APS)

Pour de plus amples informations, lire les liens

Pour envoyer vos news, contactez Ousseynou TOURE, Spécialiste de la Communication du PNDL

Tel : (221) 33 889 50 60/66 ; 77 529 99 96 ; Fax : (221) 33 823 88 35 ; email : otoure@pndl.org

Retrouvez le Flash du PNDL en ligne sur : www.pndl.org